

Commissaires des Courses : Cécile BENOIST d'AZY, Bruno VAGNE, Noël PENARD – Directeur de Réunion : Olivier LOUIT – Secrétaire des Commissaires : Christophe BOHNE
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations : 12h55 - Départ : 13h25

PRIX FRANCOIS DE MALHERBE

Autres Que Pur Sang

15 000 € – (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750)



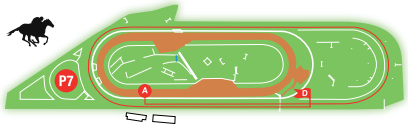
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.000.

Poids : 62 k. Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 2.500 en 2021 et par 5.000 en 2020.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P7 : Plat, Dist. 2 600 m env. – 1^{er} poteau



Propriétaires	Chevaux	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 B ^{re} L. de Bourgoing	1 GAZELLE DE TRACY (AQ)	2	B. Flandrin	64,5	~	F b.f.	5 Spirit One/Une De Tracy ♦ B ^{re} L. de Bourgoing	1 M ^{re} M. Le Gall	55j 2 3 1 (20) 6
2 Ecurie Patrick Klein	2 HELLO BALL (AQ)	5	M. Delalande	64	~	H b.	4 Cokoriko/Nessy De Chadzeau ♦ J.L. Berger	2 M ^{re} I. Gallorini	85j 2 2 3 (20) 4
3 C ^{ress} B. de Tarragon	3 HOOLA HOOP (AQ) Δ ♀	3	A. Bourgeais	62,5	~	F b.	4 Barastraight (GB)/Tadjike ♦ Ecurie Maulepaire	3 Gab. Leenders (s)	40j 1 6h 3h (20) Th
4 M. M. Pitart	4 HAZUR DU DOUBS (AQ)	1	E. Hardouin	61,5	~	F b.	4 Papal Bull (GB)/Unekaina ♦ J. Detouillon	4 M. Pitart	217j 6h (20) Ah 7h 1
5 M. F. Gelhay	5 HORTITZA (AQ) ♀	6	S. Maillot	60,5	~	F b.	4 Saddler Maker (IRE)/Urane De Ferbet ♦ I. Dumont	5 F. Gelhay	34j 7 8
6 M. JC. Sarais	6 GALASSIA (AQ)	4	F. Blondel	60,5	~	F gr.	5 Gris De Gris (IRE)/Rabivance ♦ J.C. Sarais	6 J.C. Sarais	33j 6 8 0 (19) 3

2^e Course

Opérations : 13h30 - Départ : 14h02

PRIX DE LUSIGNY

À réclamer

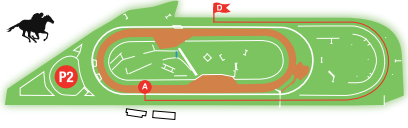
12 500 € – (6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k.

En outre, les chevaux ayant depuis le 6 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2 : Plat, Dist. 1 400 m env. – 1^{er} poteau



Propriétaires						Chevaux	K€	*	Montes	Poids	(1)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances	
1 Bernard Laurent						1 LADY VALOU	14	8	S. Laurent	58,5		32,5	F al.	2 Birchwood (IRE)/Reinedetroite ♦ Haras de La Huderie	1 M ^{re} R. Philippon	30j 4 4 4 5 1
2 M. R. Olivier						2 LA MATHILDE 15%	14	2	M ^{re} M. Germain	58,5	55	33	F b.	2 Khelleyf (USA)/La Fanette ♦ M ^{re} S. Brel	2 N. Perret (s)	18j 1 6 3 2 4
3 C. Faure						3 CALIFANO ⊗ ♀ 50%	14	7	F. Blondel	58		~	M b.	2 Pride Of Dubai (AUS)/Top Chain (IRE) ♦ Mat. Daguzan-Garros	3 Fred Rossi (s)	30j 8 5
4 P. Faucampre/R. Dupuy-Naulot						4 RECORD THE SHAW ♀ ♀ 75%	14	3	M. Barzalona	58		32	M b.	2 Recorder (GB)/Plebeya (IRE) ♦ Lord W. Huntingdon	4 C. Escuder	18j 2 0 0 4
5 M. G.F. Chesneau						5 JOLIENE	14	9	E. Hardouin	56,5		31,5	F b.	2 Wings Of Eagles/Bomba ♦ J.P.J. Dubois	5 NP. Littmoden	7j 6 3 3 1 3
6 M. A. Chopard						6 LILOU CHOPE 100%	14	5	A. Crastus	56,5		32	F al.	2 Captain Chop/Lorea Chope ♦ A. Chopard	6 C. Escuder	18j 3 3 9
7 M ^{re} S. Pimbonnet						7 VENDOME THINK ⊗ ♀	10	4	O. Placais	56		~	M b.f.	2 Style Vendome/Kyria Think ♦ GGES Massa	7 M. Pimbonnet	30j 7 5
8 M. G. Pariente						8 SAMAYA	10	6	M ^{re} L. Grosso	54,5	53	30	F b.	2 Goken/Frissonante (GB) ♦ Haras des Trois Chapelles	8 P. Decouz (s)	30j 5 4 0
9 M. C. Sarrazin						9 HURLY CANE 50%	10	1	S. Maillot	54,5		33	F b.	2 Olympic Glory (IRE)/Qubah (IRE) ♦ AGB Agency	9 Y. Bonnefoy (s)	18j 7 3 3 2 5

3^e Course

Opérations : 14h07 - Départ : 14h37

PRIX DE SAINT PLAISIR

(Classe 2)

21 000 € – (10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 6 août de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race et n'ayant pas,

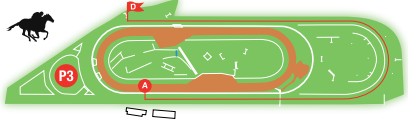
depuis le 6 mars de cette année inclus, gagné une Classe 2. Poids : 57 k.

Les chevaux ayant, depuis le 6 août de l'année dernière inclus (A Réclamer et Handicap exceptés) reçu une allocation de 10.000 porteront 1 k. 1/2 ;

plusieurs allocations de 10.000, 2 k. 1/2 ; gagné une Classe 1 ou été classés 2^e ou 3^e d'une Listed Race, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 600 m env. – 1^{er} poteau



Propriétaires	Chevaux	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M ^{re} L. Baudouin	1 WONDER BOY ♀	1	E. Hardouin	58,5	40	H b.	6 Sepoy (AUS)/Sound Of Summer (USA) ♦ Ecurie des Monceaux	1 Ed. Monfort (s)	23j 0 9 6 2 1
2 JP. Zaoui/P. Bouvard	2 ALFIERI	6	M ^{re} A. Daifi	58,5	55	H b.	8 Naaqos (GB)/Jolie Et Belle ♦ G.R. Bailey Ltd	2 JP. Gauvin (s)	23j 5 3 5 1 3
3 A. Gilibert/B. Chalmel	3 ROYAUMONT	7	V. Cheminaud	57	41	H b.	4 Dabirsim/Rosie Thomas (IRE) ♦ W. Van de Poel	3 F. Chappet	30j 6 4 (20) 4 1
4 M. F. Krupa	4 EMILIANO ZAPATA GB	4	G. Mosse	57	~	M b.	5 Garswood (GB)/Golden Dirham (GB) ♦ Bumble Bloodstock	4 E. Zahariev	33j 4 8 5 (20) 6
5 M. HA. Pantall	5 KIHAVAHFUSHI (GB)	3	M. Barzalona	57	40	H b.	6 Wootton Bassett (GB)/Tejaara (USA) ♦ M ^{re} Y. Pantall	5 HA. Pantall	12j 4 2 1 (20) 9
6 M. J. Piasco	6 KARMOUTCHO ♀	5	A. Crastus	57	36	M gr.	4 Elusive City (USA)/Karbayouna ♦ Suc. H. de La Chauvelais	6 C. Escuder	18j 7 1 4 0 5
7 Stall Salzburg	7 RUNNYMEDE GB ♀	2	F. Blondel	57	~	H b.	5 Dansili (GB)/Indication (GB) ♦ Juddmonte Farms	7 M ^{re} S. Steinberg	40j 7 4 7 (20) 4

4^e Course

Opérations : 14h42 - Départ : 15h12

PRIX OMBRETTE

(Maiden) – Réservé F.E.E. – Femelles

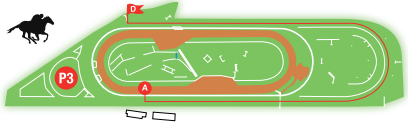
18 000 € – (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). Poids : 58 k.

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1^{er} mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 600 m env. – 1^{er} poteau



Propriétaires	1	2	3	4	5	Pouliches	*	Montes	Poids	⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances	
1 M. M. Dherment						1 JOY BERE	9	A. Crastus	58	~	F. b.	2 Pedro The Great (USA)/Scarlet (CHI) ♦ SAS Regnier	1 E. Zahariev	47j 0	
2 M. JP.J. Dubois						2 ALIEN ♀	4	G. Mosse	58	~	F. b.	2 Helmet (AUS)/Almilea (GER) ♦ J.P.J. Dubois	2 S. Culin	16j 3 6	
3 E. Ruiz Colechar/Haras du Ma/J.Dwan						3 CENIZA IRE	10	A. Monnier	58	55,5	~	F. gr.	2 Alhebayeb (IRE)/Tatiana Romanova (USA) ♦ Ballyreddin Stud	3 M. Cesandri (s)	18j 8
4 Ec. B. Milliere/N. Ricignuolo						4 WUKOLINA	7	A. Larue	58	~	F. b.	2 Al Wukair (IRE)/Medolina (USA) ♦ Elevage Haras de Bourgeauville	4 J.P. Gauvin (s)	18j 0	
5 Ecurie Darcy Racing Stable						5 MISS BENNET	2	E. Hardouin	58	34	F. b.	2 Territories (IRE)/Farwana ♦ Haras du Logis Saint-Germain	5 M. Palussiere	16j 0 2 6 9	
6 M. B. Rochette						6 LA PETITE VIREE ♀	11	O. d'Andigne	58	56,5	F. b.	2 Whitecliffsoldover (USA)/Special Reward (GB) ♦ B. Rochette	6 Fr. Monfort (s)	17j 9	
7 M. JP.J. Dubois						7 SUPER TRIP Δ	12	M. Grandin	56	~	F. al.	2 Triple Threat/Super Anna ♦ J.P.J. Dubois	7 Cè. Rossi	–	
8 Everest Racing						8 EVEREST ROSE (GB)	1	M. Barzalona	56	~	F. b.	2 Dubawi (IRE)/Dubai Rose (GB) ♦ G.B. Partnership	8 HA. Pantall	–	
9 M ^{re} S. Jacquemin						9 IN SHALAA	3	A. Orani	56	~	F. b.	2 Shalaa (IRE)/Ponte Vecchio ♦ SCEA Haras de Gratte Panche	9 M ^{re} B. Re-Scandella	–	
10 M. M. Lagasse						10 SEPTANTE (IRE)	6	S. Ruis	56	~	F. b.	2 Morpheus (GB)/Stumpy (GB) ♦ Gestut Zur Kuste AG	10 Fred Rossi (s)	–	
11 M. J. Piasco						11 GIACOSA CAVALLA	8	K. Barbaud	56	~	F. b.	2 Birchwood (IRE)/Singapore Game ♦ Haras de La Huderie	11 C. Escuder	–	
12 M. JC. Seroul						12 MISS TREVILLE (GB)	13	F. Blondel	56	~	F. b.	2 De Treville (GB)/Empreinte (USA) ♦ R. Shaykhutdinov	12 Fred Rossi (s)	–	
13 Team Hogdala AB/G. Rosadoni						13 WILD SWEETHEART	5	S. Maillot	56	~	F. al.	2 Bobby'S Kitten (USA)/Independent Rose (GB) ♦ Team Hogdala A.B.	13 R. Martens (s)	–	

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France – * Ordre du tirage au sort des places à la corde – Cheval portant : ⊗ des œillères, ♦ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♀ un attache-langue – ★ Chevaux nés dans le second semestre –

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs – (s) Société d'Entraînement – K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros – ♥ Jument ayant été saillie – (A) Cheval assimilé Pur-Sang – (SF) Cheval Selle Français –

(AA) Cheval Anglo-Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AC) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – ⁽¹⁾ Modification du poids porté par le cheval – ⁽²⁾ Cheval autorisé à courir déferé des postérieurs – ➤ Cheval inédit, mais ayant participé à une course école –

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres – Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap – ❖ Cheval non qualifié FEE – % : Pourcentage de TVA récupérable –

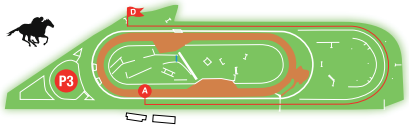
(-) et N° de corde : "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" – Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique – ❶ Engagement supplémentaire 1 – ❷ Engagement supplémentaire 2 –

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes – Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + – "–" : chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France – Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

5^e Course
Opérations: 15h17 - Départ: 15h47

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). Poids: 58 k.
Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 600 m env. – 1er poteau

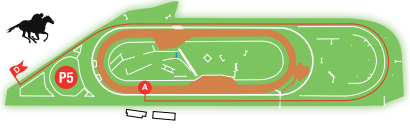
Table with 5 columns: Propriétaires, Poulains, * (Montes), Poids, Valeur. Includes jockey silhouettes and race details for the 5th race.



6^e Course
Opérations: 15h52 - Départ: 16h22
PRIX SAREPTA (Maiden)
16000 € – (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k.
Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k..
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P5: Plat, Dist. 2 000 m env. – 1er poteau

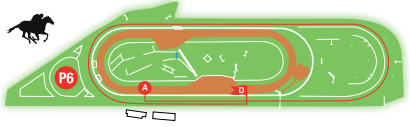
Table with 5 columns: Propriétaires, Chevaux, * (Montes), Poids, Valeur. Includes jockey silhouettes and race details for the 6th race.



7^e Course
Opérations: 16h27 - Départ: 16h57
PRIX DU CHAROLAIS (Classe 3) – Handicap divisé – Première épreuve
18000 € – (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 400 m env. – 1er poteau
Référence: +28.

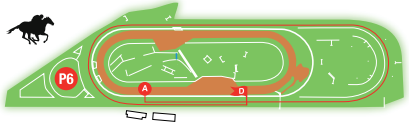
Table with 5 columns: Propriétaires, Chevaux, * (Montes), Poids, Valeur. Includes jockey silhouettes and race details for the 7th race.



8^e Course
Opérations: 17h02 - Départ: 17h32
PRIX DU BRIONNAIS (Classe 4) – Handicap divisé – Deuxième épreuve
14000 € – (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.
Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 400 m env. – 1er poteau
Référence: +33,5.

Table with 5 columns: Propriétaires, Chevaux, * (Montes), Poids, Valeur. Includes jockey silhouettes and race details for the 8th race.



Samedi 7 août, courses à: Châteaubriant (Plat/Obstacle), à partir de 10h20 – Deauville, à partir de 13h30
Prochaine réunion à Vichy (Plat): mercredi 11 aout, à partir de 16h00

Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... Appelez le 09-74-75-13-13 (appel non surtaxé).

Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com – État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2e Les gains des paris sont payés aux bornes par chèques paris et/ou aux divers comptoirs multi-services du PMU. Le paiement se poursuit jusqu'à 30 minutes après la mise en paiement des rapports de la dernière course sur l'hippodrome.
- 3e Ils peuvent également être payés pendant soixante jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel Urbain et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les points d'enregistrement du PMU, notamment pour Paris dans l'Espace Courses La Boétie (10 rue La Boétie - Paris 8°) et L'Espace Courses Beaubourg (25 rue du Renard - Paris 4°).
- 4e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.

